

## MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 janvier 2017 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.**

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19h)  
MM Marcel Langlois, conseiller (19h)  
Ghislain Gagnon, conseiller (19h)  
MME Marjolaine Vaudreuil, conseillère (19h)  
Gervais Ouellette, conseiller (19h)  
MME Suzanne Forestier, conseillère (19h)

Le conseiller, Gaston Simoneau est absent.

Les membres présents forment le quorum.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire.

**Le maire, Réal Fortin fait lecture de la réflexion.**

**Réflexion : «Celui qui ne sait pas se contenter de peu ne sera jamais content de rien.»**

**2017-01-001**

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant que le sujet suivant est ajouté au point 13 dans administration :

- ✚ Embauche de Jean-François Ménard en remplacement de Jimmy Thibault à titre d'aide à la patinoire

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyé par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE DÉCEMBRE 2016**

Aucune question n'est posée et aucune correction n'est demandée.

**2017-01-002**

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAL DU MOIS DÉCEMBRE 2016**

Considérant que les membres du conseil ont reçu les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 5 décembre et de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2016 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 5 décembre et de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2016 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois de décembre 2016 relatif à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 147 371.28\$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil.

**2017-01-003**

### **ADOPTION DES COMPTES**

<b>Fournisseur</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Allen Entrepreneur Général inc.	Mécanique de procédé poste de pompage	20 752.99 \$
Centre d'entraide Contact	Appui financier 2017	850.00 \$
Centre du Camion Gauthier	Réparation et entretien camions de déneigement et de pompier	351.68 \$
Charest international	Réparation et crédit camions de déneigement	78.62 \$
Coop du Pré-vert	Achat divers	989.80 \$
Les Équipements JDR	Réparation camion #2	24.87 \$
Extincteur Victo	Recharge bonbonnes service de sécurité incendie	147.57 \$
Fédération Québécoise des municipalités	Frais d'honoraires rédaction d'une échelle salariale	2 502.15 \$
Geneviève Brizard	Achat pour activités au service de garde octobre, novembre et décembre 2016	367.04 \$
Hamel & Hamel	Électricité et contrôle poste de pompage	51 934.21 \$
Inter Clôtures Bois-Francis	Poteau à neige poste de pompage	75.88 \$
Jean-Pierre Bergeron	Tests de pompe service de sécurité incendie	750.00 \$
J. Marc Laroche	Réparation lumières de rues	527.29 \$
JE Marchand	Réparation gratte et camion #1	121.87 \$
Location d'outil Victo	Location rouleau compacteur Chemin Allison et compresseur réparation bandes patinoires	900.10 \$
Machineries Serge Lemay	Réparation et entretien camions #1 et #6 et tracteur	110.94 \$
Marceau Soucy Boudreau	Honoraires professionnels demande de révision d'accès à l'information de M. Gaston Simoneau	3 647.36 \$
MRC d'Arthabaska	Formation espaces clos	862.00 \$
Multi-Service MGM	Ventilation poste de pompage	7 473.38 \$
Municonseil	Honoraires professionnels dossier Mme Sylvie Camiré	2 374.23 \$
Maureen Martineau	Achat de livres bibliothèque	135.65 \$
Oxygène Bois-Francis	Crédit	-264.39 \$
Pièces d'auto Allison	Pièces camions à neige, tracteur Kubota, excavatrice et station d'épuration	331.90 \$
Pompes et traitement d'eau Bois-Francis	Pièces réservoir d'eau potable	103.04 \$
Robitaille Équipement	Lames pour camion de déneigement	2 411.03 \$
Sablrière de Warwick	Location boîtes pour réparation d'asphalte	413.91 \$
Les Services EXP	Honoraires professionnels ingénieur étude d'infrastructure rue du Bord de l'eau	2 586.94 \$
Les Services mécaniques RSC	Réparation tuyau réservoir d'eau potable	46.35 \$
Signalisation Lévis	Achat signalisation	223.63 \$

Signé Garneau	Achat de 2 poinsettias au profit de la Fondation Suzor Côté	50.00 \$
Techservice	Réparation station des eaux usées	401.99 \$
Ville d'Asbestos	Entente loisirs 2016	312.72 \$
<b>Total</b>		<b>101 594.75 \$</b>

Sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme globale de 101 594.75\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **RAPPORT CONSEILLERS RESPONSABLES D'UNE DOSSIER**

### **Le conseiller Marcel Langlois**

- ☞ Invite les citoyens à la soirée municipale qui se tiendra le 18 février 2017.

### **Le conseiller Ghislain Gagnon**

- ☞ Le service de garde a gagné le 2<sup>e</sup> prix au concours d'arbre de Noël dans le Sentier Les Pieds d'Or.

### **Le conseiller Gaston Simoneau est absent.**

### **La conseillère Marjolaine Vaudreuil**

- ☞ Rien à signaler.

### **Le conseiller Gervais Ouellette**

- ☞ Pour les commentaires ou les plaintes concernant le déneigement contacter la municipalité ou le responsable des chemins d'hiver, Benoît Lambert.

### **La conseillère Suzanne Forestier**

- ☞ Rien à signaler.

### **Le maire Réal Fortin**

- ☞ Rien à signaler.

## **RESPONSABLE DES EAUX**

**2017-01-004**

### **Achat douches oculaires : station d'épuration et puits**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu que la municipalité effectue l'achat de 2 douches oculaires au montant de 458.99\$ à la station d'épuration et de 647.99\$ au puits.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**2017-01-005**

### **Nomination membres du comité consultatif d'urbanisme**

Considérant qu'à chaque début d'année la municipalité doit nommer les membres formant son comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Langlois, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que les personnes suivantes soient nommées au Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Tingwick :

M. Jean-Noël Plourde, président

M. Simon Martineau, membre  
M. Benoît Caron, membre  
Mme Marjolaine Vaudreuil, conseillère  
M. Gervais Ouellette, conseiller

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **INSPECTEUR MUNICIPAL**

**2017-01-006**

#### **Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports : année 2017**

Attendu que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité de Tingwick, durant l'année 2017, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu :

- Que la Municipalité de Tingwick se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2017;
- Que la Municipalité de Tingwick s'engage, comme il est prévu à la loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;
- Que la Municipalité de Tingwick nomme la directrice générale, Chantale Ramsay à titre de représentante autorisée à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2017-01-007**

#### **Présentation soumission approvisionnement en diesel année 2017**

Les soumissions ont été ouvertes à 11h00 le jeudi 5 janvier 2017 par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Madame Marisol Rheault, adjointe administrative et M. Denis Croteau de Sonic.

<b>Nom</b>	<b>Prix</b>	<b>Conformité</b>
Les Énergies Sonic	.7706\$ type hiver (Rack au 30 décembre 2016 : .7687\$) .7456\$ type été (Rack au 30 décembre 2016 : .7437\$)	Oui

Après vérification la soumission des Énergies Sonic est la seule soumission déposée et est conforme. Les prix soumis ne comprennent pas les taxes.

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la soumission de Les Énergies Sonic soit acceptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2017-01-008**

#### **Demande de cotation prix ingénieur : plan d'intervention exigé par la TECQ**

Considérant que le MAMOT exige un plan d'intervention avant de déboursier des sommes reliées à la TECQ;

Considérant que la Municipalité de Tingwick a réservé une banque de 60 heures avec l'ingénieur de la Ville de Victoriaville;

Considérant que ce contrat n'excédera pas 25 000\$ et peut être donné de gré à gré;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu de demander la rédaction d'un plan d'intervention à l'ingénieur de la Ville de Victoriaville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Achat de 2 pneus avant pour le camion #6  
La résolution numéro 2017-01-009**

Considérant que des cotations ont été demandées pour l'achat de 2 pneus avant pour le camion #6.

Pneus Drolet : 2 612.00\$  
Pneus Dominic inc. : 1 456.00\$  
Turmel Service de pneus (2009) inc. : 1 456.00\$  
Les Pneus F.T. enr. : 1 350.40\$

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu d'accepter la cotation de Les Pneus F.T. enr. au montant de 1 350.40\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2017-01-010**

**Vente de la faucheuse rotative usagée**

Considérant que la faucheuse rotative n'est plus utilisée;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick effectue la vente de la faucheuse rotative au plus offrant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

- ✓ Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska : remerciement pour la participation de la municipalité à la Journée internationale des personnes âgées du 30 septembre dernier.

**ADMINISTRATION**

**2017-01-011**

**Mandat annuel Roy, Desrochers, Lambert**

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que mandater la firme de comptable Roy, Desrochers, Lambert pour l'année 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2017-01-012**

**Procuration à la Société de l'Assurance Automobile du Québec : la directrice générale, Chantale Ramsay**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu que la Municipalité de Tingwick donne procuration à Chantale Ramsay, directrice générale pour effectuer toutes les transactions concernant celle-ci à la Société de l'Assurance Automobile du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2017-01-013**

**Paiement de 2 semaines de vacances non prises : directrice générale**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu de rembourser 2 semaines de vacances non prises de l'année 2016 à la directrice générale, Chantale Ramsay.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Renouvellement cotisation Association des directeurs municipaux du Québec  
La résolution numéro 2017-01-014**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu de renouveler la cotisation de la directrice générale, Chantale Ramsay à l'Association des directeurs municipaux du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2017-01-015**

**Paiement quote-part 2017 : MRC d'Arthabaska : 188 385\$**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que la Municipalité de Tingwick effectue le paiement de la quote-part 2017 à la MRC d'Arthabaska au montant de 188 385\$ par versement prévu durant l'année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2017-01-016**

**Règlement numéro 2016-371 concernant le taux de taxation pour l'année d'imposition 2017 et les conditions de perception**

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à cet effet par le conseiller, Gervais Ouellette lors de la session ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2016;

ATTENDU que le projet du présent règlement a été transmis aux membres du conseil lors du dépôt de l'avis de motion, et que tous les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du code municipal;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu qu'un règlement portant le numéro 2016-371 soit adopté décrétant et statuant ce qui suit, à savoir :

1. Une taxe foncière générale est imposée à chaque propriétaire et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables de la Municipalité de Tingwick, au taux de 0,46\$ le 100\$ d'évaluation imposable pour couvrir les dépenses de l'administration générale, l'entretien des chemins d'hiver, le service contre les incendies, le ramonage des cheminées, l'éclairage des rues, l'entretien des bâtisses et machineries de la municipalité, certains travaux de voirie, loisirs, etc.
2. Une taxe spéciale pour les services de cueillette des ordures ménagères, la récupération des matières recyclables ainsi que de la cueillette des matières organiques est imposée aux propriétaires de résidences permanentes au taux de 200\$ l'unité de logement et un montant de 150\$ l'unité sera chargé au propriétaire de chalets ou maisons de villégiatures pour lesquels le service des vidanges sera que saisonnier. Quant aux établissements commerciaux, spéciaux ou bâtiments agricoles le taux sera de 185\$ par unité pour les services de cueillette des ordures ménagères et la récupération des matières recyclables. Les propriétaires de fermes seront imposés au taux de 250\$ par unité de logement pour les services de cueillette des ordures ménagères, la récupération des matières recyclables ainsi que de la cueillette des matières organiques
3. Le tarif de compensation pour les services d'aqueduc est de 310\$ par unité de logement pour les usagers ordinaires. Le tarif de compensation pour les services d'égouts sanitaire et pluvial est de 305\$ par unité de logement pour les usagers ordinaires.
4. Une taxe spéciale générale sera prélevée selon l'évaluation imposable au taux de 0,11\$ le 100\$ d'évaluation pour rembourser le règlement d'emprunt #2010-306 concernant des travaux de réfection de certaines routes.

5. Une taxe spéciale générale sera prélevée selon l'évaluation imposable au taux de 0,08\$ le 100\$ d'évaluation pour défrayer l'effort de la municipalité concernant la voirie municipale.
6. Une taxe spéciale générale sera prélevée selon l'évaluation imposable au taux de 0,07\$ le 100\$ d'évaluation pour défrayer le montant pour les services de la Sûreté du Québec.
7. Une taxe spéciale générale sera prélevée selon l'évaluation imposable au taux de 0,01\$ le 100\$ d'évaluation pour défrayer une partie des coûts pour la restauration des Trois-Lacs.
8. Une taxe spéciale pour la restauration des Trois Lacs est imposée aux propriétaires dudit secteur Trois-Lacs définie comme suit : a) ligne entre Tingwick et St-Rémi, b) les deux côté du Chemin des Lacs c) ligne entre Tingwick et Danville d) le lac lui-même. Le propriétaire d'un terrain paiera une taxe de 10\$ par terrain, le propriétaire riverain immédiat du lac paiera une taxe de 48\$ par unité de logement et le propriétaire du secteur environnant paiera une taxe de 25\$ par unité de logement.
9. La taxe spéciale pour la vidange des fosses septiques pour les résidences ainsi que les chalets est fixée à 152.50\$ par fosse vidangée.
10. **Taux d'intérêts sur les arrérages**  
  
À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêts au taux annuel de 13%.
12. **Pénalité**  
  
Conformément à la Loi sur la fiscalité municipale (250.1) une pénalité est ajoutée au montant des taxes municipales exigibles.  
La pénalité est égale à 5% par année.
13. **Paiement par versements**  
  
Les taxes municipales doivent être payées en un versement unique. Toutefois, les contribuables dont le total des taxes par unité de compte de taxes excède à la somme de trois cents dollars (300\$), ceux-ci auront le privilège de payer cette unité en quatre versements égaux dont aux dates suivantes : le 2 mars 2017 pour le 1<sup>er</sup> versement, le 1<sup>er</sup> mai 2017 pour le deuxième versement, le 4 juillet 2017 pour le troisième versement et le 1<sup>er</sup> septembre 2017 pour le quatrième versement. Pour ce qui est d'une taxation complémentaire elle devra être payée en un versement unique.
14. **Paiement exigible**  
  
Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu le solde devient immédiatement exigible. Toutefois les contribuables qui avaient le privilège de payer en quatre versements égaux (selon l'article 10 du présent règlement) conservent ce privilège.
15. Les taxes, les intérêts et la pénalité sont payables dans les institutions bancaires, par internet ou au bureau administratif aux heures d'ouverture.
16. Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication et ce conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-01-017

### **Remboursement programme d'accès à la propriété pour l'année 2016**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu d'effectuer les remboursements se rapportant au programme

d'accès à la propriété pour l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Approbation prix d'indice à la consommation 2017 : 1%  
La résolution numéro 2017-01-018**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte le prix de l'indice à la consommation 2017 au montant de 1%.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2017-01-019**

**Mandat à Me Rino Soucy (Marceau, Soucy, Boudreault) : étude et analyse de la légalité des demandes d'accès à l'information de M. Gaston Simoneau**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu que la Municipalité de Tingwick donne mandat à Me Rino Soucy de Marceau, Soucy, Boudreault, afin que celui-ci effectue l'étude et l'analyse de la légalité des demandes d'accès à l'information de M. Gaston Simoneau.

Adoptée à l'unanimité des conseiller présents.

**2017-01-020**

**Proclamation des *Journées de la persévérance scolaire 2017* dans la municipalité de Tingwick**

Considérant que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise, depuis 2004, tous les acteurs de la communauté dans le but de soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

Considérant que la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

Considérant que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année dans la troisième semaine de février, une édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire;

Considérant que dans le cadre des éditions centricoises des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études.

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu de déclarer que la municipalité de Tingwick appuie les Journées de la persévérance scolaire 2017 par cette résolution.

Lors des Journées de la persévérance scolaire du 13 au 17 février 2017, nous nous engageons à porter fièrement le ruban de la persévérance scolaire, à hisser le drapeau de la persévérance scolaire et à souligner les efforts des jeunes de notre municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ARLPHCQ : demande d'assistance financière pour le développement d'activités de loisirs adaptés pour personnes handicapées : 600\$ pour l'année 2017**

Le conseil prend connaissance du présent sujet sans y donner suite.

**2017-01-021**

**Approbation liste de destruction des documents pour l'année 2016**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel



Langlois et résolu d'approuver la liste de destruction des documents pour l'année 2016 déposée par Mme Andrée Lapierre, archiviste.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Acceptation proposition pour la vidange des fosses septiques 2017 : Gesterra  
La résolution numéro 2017-01-022**

**Le maire, Réal Fortin se retire de la table des délibérations et mentionne qu'il a un intérêt dans le présent sujet.**

Considérant que la vidange des fosses septiques est de compétence MRC;

Considérant que Gesterra est une compagnie qui, au sens de la loi, peut faire des transactions de gré à gré avec des régies, municipalités, villes, MRC, etc., tenant compte du fait que leur actionnaire majoritaire est la MRC d'Arthabaska, soit un actionnaire public;

Considérant que les prix soumis par Gesterra pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2017 sont les suivants :

Vidange sélective : 122,15\$

Vidange totale : 187,50\$

Déplacement inutile et couvercle non-déterré : 68,00\$

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier il est résolu :

- ✓ d'accepter l'offre de service de Gesterra plus les taxes applicables;
- ✓ que le maire suppléant, Gervais Ouellette soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente avec Gesterra.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Le maire, Réal Fortin revient à la table des délibérations.**

**2017-01-023**

**Achat habit de pompier : M. Olivier Charland : approximativement 400\$ plus taxes**

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu d'effectuer l'achat d'un habit de représentation pour le pompier, Olivier Charland.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2017-01-024**

**Lavage habits de combats (20 habits à 25\$ chacun)**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu d'effectuer le lavage de 20 habits de combats des pompiers pour la somme de 25\$ chacun.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2017-01-025**

**Achat détecteur 4 gaz service de sécurité incendie**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu d'effectuer l'achat d'un détecteur 4 gaz pour le service de sécurité incendie au montant de 930\$ plus les frais de transport plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2017-01-026**

**Annulation résolution #2016-12-399 «Ville de Daveluyville et Municipalité de Maddington Falls : invitation brunch des 2 maires : dimanche le 11 décembre : coût 8\$/billet»**

Considérant que personne n'a pu se rendre à ce brunch;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu d'annuler la résolution numéro 2016-12-399.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Embauche de Jean-François Ménard en remplacement de Jimmy Thibault à titre d'aide à la patinoire**

**La résolution numéro 2017-01-027**

Considérant que Jimmy Thibault n'est pas assez disponible pour effectuer son travail à la patinoire;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu d'embaucher Jean-François Ménard pour le remplacer. Le salaire ainsi que les tâches à accomplir seront déterminés dans une entente salariale. Que le maire, Réal Fortin et la directrice générale, Chantale Ramsay soient autorisés aux fins des présentes à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.**

Une question est posée sur le sujet suivant : déneigement.

**2017-01-028**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que la présente séance soit levée. (19h30)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

%%

\_\_\_\_\_  
**Chantale Ramsay**  
**Directrice générale**  
**Secrétaire-trésorière**

\_\_\_\_\_  
**Réal Fortin**  
**Maire**

%%

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

**Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2017-01-003, 2017-01-004, 2017-01-007, 2017-01-008, 2017-01-009, 2017-01-011, 2017-01-013, 2017-01-014, 2017-01-015, 2017-01-017, 2017-01-019, 2017-01-022, 2017-01-023, 2017-01-024, 2017-01-025 et 2017-01-027.**

\_\_\_\_\_  
**Chantale Ramsay**  
**Directrice générale & secrétaire-trésorière**

%%

